

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le 7 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

**Nombre de membres**

- En exercice : 18
- Présents : 11
- Votants : 14

**Date de la convocation** : 01/07/2021

**Date d'affichage** : 01/07/2021

**Présents** : Mesdames Aurélie POIRIER, Floriane DUPUY, Sandra RIQUIN, Béatrice CANONNE, Messieurs Thierry GROSOIS, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Christian PACORY, Florent POIRIER, Robert PLU

**Absents excusés** : Mesdames Sabrina DOUAIRE, Bernadette VOUAUX, Elodie MARCHAND, Nathalie FUSELLIER

**Absent, a donné pouvoir** : Madame Jacqueline TARDIVEL à Monsieur Thierry PAPOT, Monsieur Manuel DA SILVA à Monsieur Etienne MOREAU, Monsieur Jacky PASQUIER à Monsieur Christian PACORY

Monsieur Robert PLU est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 2 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

**Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal**

1 -

DESIGNATION	Produits d'entretien (écoles, mairie, services techniques)
ENTREPRISE	Champenois
PRIX HT	1 207.49€
PRIX TTC	1 403.26€

2 -

DESIGNATION	Réfection salle petite enfance
ENTREPRISE	Entreprise CHUDEAU
PRIX HT	2 162.96€
PRIX TTC	2 595.55€

3 -

DESIGNATION	Travaux intérieurs restaurant scolaire
ENTREPRISE	Jean-Claude RIQUIN
PRIX HT	2 022.93€
PRIX TTC	2 427.52€

4 -

DESIGNATION	Travaux de désherbage
ENTREPRISE	Soluti emploi (chantier d'insertion)
PRIX HT	
PRIX TTC	2 314.00€

DESIGNATION	Abris de touche, filets, buts et filets hand
ENTREPRISE	Marty Sports
PRIX HT	6 231.86€
PRIX TTC	7 478.23€

#### **DEL N° 07-07/2021-01 Compte-rendu d'activité à la collectivité - Domaine de la Dustrie**

Monsieur Guillaume LECLERC retrace à l'aide d'une projection le bilan de la ZAC de la Dustrie pour l'année 2020. Il rappelle que, pour cette première tranche, sur les 11 terrains à bâtir, 4 sont vendus, 2 sont sous compromis et 2 sous option.

Le montant de la participation communale est de 19 000€ ; à l'avenir, il faut compter sur 1 à 2 ventes par an.

Monsieur Christian PACORY transmet la remarque de Monsieur Jacky PASQUIER, qui souhaite que les fouilles commencent rapidement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- ✓ le présent bilan prévisionnel révisé au 31/12/2020 portant les dépenses et les recettes de l'opération inchangées à hauteur de 874 K€ HT au dernier bilan approuvé. Le montant de la participation d'équilibre reste inchangé à hauteur de 682 K€,
- ✓ le tableau des cessions de l'année 2020.

#### **DEL N° 07-07/2021-02 Perspective d'avenir du développement de la ZAC de la Dustrie**

Les prescriptions de fouilles représentent un coût d'environ 300 000€ pour une superficie de 9000 m2. Il faut aujourd'hui composer avec cette contrainte, sachant néanmoins que cette dépense peut être financée à 50%.

Monsieur le Maire explique que l'idée est de contourner dans un premier temps cette obligation, en déplaçant le secteur à construire.

Monsieur Etienne MOREAU demande alors si la subvention sera toujours présente dans quelques années. Monsieur Guillaume LECLERC lui répond qu'il n'y a pas de certitude en la matière, même s'il est vraisemblable que l'Etat continue à soutenir de telles actions.

Il ajoute que le PLUi a rogné une partie de la ZAC et a fixé des objectifs de densité supérieurs à ceux existants (16 habitations à l'hectare), ce qui représente 40 logements à réaliser.

Monsieur Guillaume LECLERC explique qu'il s'agit de créer un maillage, de la rue Eugène Livet jusqu'au Hameau du Lathan (20 habitations), le but étant de garder un esprit paysager avec des liaisons douces.

La superficie des terrains pourrait varier de 400m2 à 800 m2 pour répondre aux différents souhaits.

L'échéancier prévoit une consultation de travaux durant le premier semestre 2022, pour un lancement de commercialisation début 2023.

Monsieur Florent POIRIER estime qu'il faut continuer ce projet, sans tarder sur la reprise des fouilles ; il demande également si le prix du terrain est encadré ; Monsieur Guillaume LECLERC lui répond que le tarif au m2 est libre, et qu'il est tout à fait possible de l'augmenter.

Le conseil municipal dans son ensemble prend acte du projet qui sera soumis ultérieurement au vote.

#### **DEL N° 07-07/2021-03 Versement de fonds de concours au SIEMML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public**

Après exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEMML pour l'opération suivante :

EP368-20-73 : "Suite dépannage, remplacement de la lanterne n°78, Rue de Jalesnes"

- Montant de la dépense : 313.22€ Net de taxe
- Taux du fonds de concours : 75%
- Montant du fond de concours à verser au SIEML : 234.92€ Net de taxe

#### **DEL N°07-07/2021-04 Effacement des réseaux aérien - SIEML**

Après exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de verser une participation pour l'opération d'effacement des réseaux aériens route de Vernoil, pour un montant de 94 974.44€ TTC.

#### **DEL N°07-07/2021-05 Tarifs restauration scolaire**

Monsieur Christian PACORY prend la parole pour expliquer que la commission scolaire s'est réunie afin d'étudier le tarif de restauration scolaire qui pourrait être appliqué à la prochaine rentrée.

Il fait le bilan des charges 2020, achat des produits, frais de personnel et de matériel, qui s'élèvent à 157 261€.

14 002 repas ont été servis en 2020 ; le coût de revient d'un repas est de 14.04€ (en intégrant dans le calcul la dette annuelle des travaux) : il reste donc à charge de la commune un coût de 10.69€ par enfant et par jour, avec un prix du ticket à 3.35€.

Il faut néanmoins tenir compte du contexte sanitaire, qui a nécessité le recrutement de personnes supplémentaires, avec un nombre de repas bien inférieur à celui de l'année précédente.

Monsieur Florent POIRIER fait remarquer qu'il serait intéressant de communiquer ces éléments dans une publication municipale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de porter le prix du repas enfant à 3.40€, et 6.80€ le repas adulte, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

#### **DEL N°07-07/2021-06 Recrutement d'un contractuel aux services techniques**

Il est proposé au conseil municipal le recrutement d'un adjoint technique au service technique, à temps complet, en raison d'un surcroît de travail, pour la semaine du 23 au 27 août 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve ce recrutement sur la base de 35 h/ semaine, avec une rémunération calculée par référence à l'indice brut 354 indice majoré 332.

#### **INFORMATIONS**

##### **- Travaux rue de Vernoil**

Monsieur Etienne MOREAU fait état de la dernière réunion de chantier ; malgré quelques complications, les travaux avancent dans les temps, à noter le nécessaire déplacement du marché sur le Champ de Foire à compter du mois d'août.

##### **- Engagement de performance régie de l'eau**

Monsieur le Maire présente quelques exemples prévus, notamment la mise à disposition d'un espace dédié pour les abonnés, le déploiement du télé-relevé avec un système d'alerte fuite, l'amélioration du délai d'intervention, un partenariat et une mutualisation avec les services de la SAUR etc...

##### **- Conseil Municipal des Jeunes**

La matinée ramassage des déchets dans le bourg a permis de collecter 70 kg de déchets.

##### **- Le repas des aînés aura lieu le 20 novembre.**

**A l'initiative de la municipalité**, une soirée de rencontres regroupant notamment les commerçants, artisans, entreprises, associations, personnel municipal sera organisée à la salle des Fêtes le 29 octobre prochain

**Une subvention** de 26 280€ va être attribuée par le SIEML pour la rénovation des 4 maisons rue des Frères Champneuf.

##### **- Enquête sur les associations**

Monsieur Florent POIRIER présente le résultat de l'enquête distribuée aux associations, travail réalisé en

partenariat avec le conseil départemental.

Sur 35 questionnaires envoyés, 25 ont été retournés.

Il s'avère que toutes les classes d'âge sont représentées, avec cependant plus d'adultes et de seniors,

Le public handicapé est pris en compte,

Des associations qui rayonnent au-delà de Vernantes (certaines ont leur siège en dehors de la commune),

Il y a par contre assez peu de liens entre les associations,

Dans près de la moitié des associations, le nombre d'adhérents est en baisse, donc à terme

potentiellement des emplois menacés

Les ressources financières sont indispensables pour celles qui emploient ou indemnisent pour la réalisation de leurs activités.

- Monsieur Patrice NEAU évoque sa dernière participation à la commission tourisme organisée par la CASVL.

En l'absence d'autres informations et questions, la séance est levée à 23h30.

Fait à VERNANTES, le 8 juillet 2021

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



Thierry PAPOT